

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 : L'AFER REFOND SON MODÈLE ET FAIT SA RÉVOLUTION

Mulhouse, le 25 juin 2019 – L'Assemblée générale de l'Association Française d'Épargne et de Retraite (Afer) s'est tenue aujourd'hui à Mulhouse, sous la présidence de Gérard Bekerman. Les adhérents y ont ouvert le 2^e acte de l'histoire de l'Afer, **en adoptant une ambitieuse refonte de son modèle**, qui lui donnera les moyens de concurrencer les canaux de distribution en ligne et de conquérir de nouveaux adhérents.

La résolution, adoptée à plus de 95 % par les adhérents lors de l'Assemblée générale, prévoit en effet :

- la **gratuité** des arbitrages ;
- la **gratuité** des frais contractuels sur versement pour l'Eurocroissance et les Unités de compte ;
- le **passage de 2 % à 0,5 %** des frais contractuels de versement sur le Fonds garanti Afer.

Corollaire de ce nouveau modèle, les frais de gestion financière sur les unités de compte augmenteront de 35 points de base, à l'exception des unités de compte immobilières, de façon à offrir aux adhérents un conseil encore plus personnalisé, à un coût qui demeurera l'un des plus compétitifs du marché.

A l'écoute de ses adhérents, qui les réclamaient, l'Afer enrichira également son offre de **fonds indiciels**, dits *trackers*, aux frais limités.

Ce nouveau modèle sera donc triplement gagnant pour les adhérents : ils profiteront d'une offre diversifiée et du haut niveau de conseil qui fait l'ADN de l'Afer, le tout à un niveau de frais équivalent à celui des contrats en ligne – qui sont le plus souvent dépourvus d'accompagnement humain.

Pour Gérard Bekerman, « *l'Afer a connu deux grands moments dans son histoire : l'Acte I avec sa création en 1976, qui révolutionna le marché de l'assurance-vie, et l'Acte II, qui s'ouvre aujourd'hui avec l'adoption de ce nouveau modèle. En conciliant services en ligne, qualité du conseil et accessibilité de l'épargne, l'Afer est en train de réussir son pari de l'unité du numérique et de l'humain.* »

Autre point d'orgue de l'Assemblée générale, les adhérents ont à nouveau mandaté le Président de l'Afer pour porter leurs combats en matière d'assurance-vie et de retraite complémentaire.

Fort de cette légitimité renouvelée, **Gérard Bekerman est intervenu en conclusion de l'Assemblée générale pour se faire l'écho de la volonté des 755 000 adhérents de l'Afer**, appelant à ce que la réciprocité soit respectée : « *l'Afer est prête à jouer le jeu de la loi PACTE et du plan épargne retraite (PER), mais à condition que les engagements gouvernementaux sur la fiscalité de ce nouveau plan, le contenu des ordonnances, et une gouvernance visant au respect de la liberté d'expression des gens soient tenus. En aucun cas le succès du PER ne devrait se faire au détriment des atouts de l'assurance-vie.* »

Contact :

G Plus Europe

Quentin Duthilleul

Mail : quentinduthilleul@gpluseurope.com

Tél. : 06 58 61 96 93